

## CONTRAT DE LOCATION

Séjour de Mr et Mme ..... Arrivée le : .....  
Dates du séjour : du ..... Départ le : .....  
Nombres de personnes : ..... Réservation : .....  
Nombres de nuits : ..... Prix : .....  
Studio : ..... Règlement totalité à l'arrivée

### :: NOTRE ENGAGEMENT ::

Vous offrir un lieu de séjour agréable conforme à votre visite sur Internet.  
Et disposant des équipements et services suivants :

#### EQUIPEMENTS

- Chambre double + TV + fer à repasser + aspirateur
- Cuisine : frigo, micro-ondes, plaques chauffantes, bouilloire, cafetière, toaster, matériel de cuisine.
- Salle d'eau : douche, lavabo, wc et sèche cheveux
- Jardin : table, chaises, parasol, chaises relax, barbecue et parc de 2 ha.
- Piscine personnelle exclusive de 5x3,5 m sur place.

#### SERVICES COMPRIS

- Eau, électricité, chauffage et taxes locales
- Fournitures de draps, linge de toilette et linge de table
- Les lits sont faits pour vous accueillir
- Studio prévu uniquement pour couple ou 1 personne
- Possibilité sur réservation de dîner à la table d'hôtes proche
- Tous commerces à Salignac (4 km)

### :: VOTRE ENGAGEMENT ::

#### 1. Confirmation définitive de votre réservation :

- Envoi de votre demande de réservation (questionnaire), rempli et retourné par Internet.
- Envoi d'un chèque d'acompte de 30% ou réservation directe par CB au téléphone le soir entre 19h et 22h au 05 53 28 18 40. La carte bancaire vous permet une réservation immédiate. Règlement de la totalité à l'arrivée.
- Retour d'un exemplaire de ce contrat signé par vos soins.
- Règlement de la totalité du séjour à votre arrivée.

**2. Annulation :** Si vous annulez votre séjour plus de 30 jours avant le jour prévu de votre arrivée, vous nous devez rien. Si vous annulez entre 30 et 14 jours avant la date prévue de votre arrivée, vous perdrez votre acompte de 30% et si vous annulez à moins de 14 jours de votre arrivée, vous nous devrez la totalité de votre séjour. Si vous interrompez votre séjour en cours, la totalité reste due.

**3. Au moment de votre départ,** vous devez laisser le studio dans l'état où vous l'avez trouvé (rangement du mobilier et vaisselle propre), propreté des lieux (aspirateur), tout le linge sale dans le bac à douche.

**4. Inventaire à votre départ :** en cas de dégâts (literie, verres cassés, matériel en panne ou détérioré...) suite à votre séjour, vous dédommagerez sur place le propriétaire. Il est conseillé pour votre tranquillité de disposer d'une assurance pour les risques-séjour.

Le locataire : .....

Adresse : .....

.....

Signature du locataire de Chantepierre  
avec la mention "lu et approuvé"

Le loueur du studio : Nicole Querre  
Adresse : Chantepierre - Les Granges  
24590 St Crépin Carluçet

Date et Signature du propriétaire de Chantepierre